



Date de la réunion : 10/11/2020

Participants :

Mme Dupont, Directrice

Mmes Moulager, Parent, Meski-Nacer, enseignantes

Mmes Chin, Riguet, Persuane et M. Souvannarath, Représentants APELGC

Mmes Royer, Bochain, Représentants FCPE

Mme Fommarty, Maire-Adjointe aux affaires scolaires

Mme Marquis, Service affaires scolaires

Après un tour de table de présentation, le conseil d'Ecole a débuté avec une minute de silence en hommage à Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie.

1/ Règlement intérieur

Un changement est apporté au règlement intérieur.

Dans le paragraphe « Admission des élèves »

L'une des phrases a été modifiée : « *Dans l'intérêt général, il est obligatoire de signaler les cas de scarlatine, rubéole, gale, poux, molluscums et Covid-19* »

Le règlement intérieur ainsi modifié a été voté à l'unanimité.

2/ Elections des représentants des parents d'élèves pour octobre 2021

La directrice et les 2 associations de parents d'élèves préfèrent garder le bureau de vote sur place et par correspondance comme mode d'organisation pour les prochaines élections. Toutefois, un bémol sera ajouté pour qu'un vote uniquement par correspondance soit possible si la situation sanitaire ne permettrait pas de maintenir un bureau de vote.

Les enseignants avaient une préférence pour les élections uniquement par correspondance car c'est plus simple et c'est un gain de temps pour les parents mais ne voient pas d'inconvénient si les parents ont le souhait de tenir le bureau de vote.



3/ La vie à l'école

3.1/ Effectifs / Structure

À ce jour, 9 classes actuellement ouvertes sur la Maternelle René-Guest avec un effectif de 221 élèves (100 filles et 121 garçons).

3 classes de PS avec 68 élèves.

2 classes de MS avec 84 élèves.

1 classe de MS/GS et 2 classes de GS avec 68 élèves de GS.

Le nombre d'élèves se répartit par classe comme suit :

- Classe 1 – GS : 26
- Classe 2 – GS : 27
- Classe 3 – MS : 25
- Classe 4 – PS : 23
- Classe 5 – MS : 24
- Classe 6 – MS : 25
- Classe 7 – MS/GS : 25 (10MS et 15 GS)
- Classe 8 – PS : 23
- Classe 9 – PS : 22

Il y a donc une moyenne de 24,44 élèves par classe.

Depuis le 1^{er} Septembre 2020, il y a eu 17 radiations (élèves ayant quitté l'école : déménagements...).

3.2/ Personnel enseignant et remplacement dans les classes

Il y a 11 enseignants dans l'école :

- 9 enseignants pour les 9 classes (Classe 1 : Mme Salliou, Classe 2 : Mme Meski-Nacer, Classe 3 : Mme Moulager, Classe 4 : Mme Boulé, Classe 5 : M. Ancel, Classe 6 : Mme Dupont, Classe 7 : Mme Parent, Classe 8 : Mme Rossi, Classe 9 : Mme Ben-Yahia)
- 1 enseignant pour la décharge de la directrice
- 1 enseignante, Mme Sellini, pour assurer le remplacement des enseignants qui sont à 80% (Classe 1, 4 et 9)



Le début d'année a été difficile :

- La décharge de la directrice a été absente pendant 5 semaines. Mme Dupont a donc pris en charge sa classe à temps complet et assuré ses fonctions de directrice en même temps.
- L'enseignant de la classe 5, M. Ancel, est absent depuis le 22/09. Au début, pas de remplacement. Les enfants étaient donc répartis dans les différentes classes. Après, M. Laffite a assuré le remplacement de la classe 5 et il est maintenu dans le poste jusqu'au 27/11 (date de fin de l'arrêt de M. Ancel). Un courrier commun aux 2 associations a été adressé à DASEN et IEN pour obtenir un remplacement de façon pérenne. Nous allons recontacter l'IEN afin de nous assurer qu'il en sera de même si l'arrêt était prolongé.
- L'enseignante qui assure le remplacement des enseignants qui sont à 80%, Mme Sellini, a aussi été absente en début d'année. Au début, pas de remplacement. Les enfants de GS étaient donc répartis dans les différentes classes. Les PS étaient pris en charge dans la classe de Mme Dupont. Mme Dupont remercie les parents de PS qui ont pu garder leurs enfants lorsqu'il n'y avait pas de remplacement prévu.

3.3/ RASED en maternelle (présence)

- Une Psychologue scolaire Mme Gautier Sandrine intervient le lundi sur le groupe scolaire René Guest. Elle intervient à la demande de l'enseignant. Elle vient faire des observations dans la classe mais elle peut aussi prendre des rendez-vous avec les parents.
- Mme Lorain Estelle, enseignante spécialisée à l'aide relationnel des enfants est présente les lundis et jeudis à la maternelle Guest. Elle aide les enfants avec des besoins particuliers, les aide à améliorer leur relation avec les adultes, leur donner le sens du savoir scolaire, appétence, motivation, mieux comprendre les attentes de l'école. Elle peut les voir en groupe, ½ groupe ou classe entière. Cela dépend du projet avec l'enseignant et c'est selon les priorités signalées.
Pour information, les enfants pris en charge auront un mot dans le carnet de liaison.
Les parents peuvent s'y opposer. Mme Lorain Estelle peut les recevoir en entretien pour leur expliquer la raison.
Les enfants éventuellement concernés sont plutôt en MS et GS.

3.4/ AESH (nombre PPS)

Les AESH (anciennement AVS) sont au nombre de 3 pour cette année pour accompagner des élèves en PPS scolarisés à temps complet :

- 1 AESH a un contrat de 24h pour accompagner un enfant PPS en GS.
 - 1 AESH a un contrat de 20h pour accompagner un enfant PPS.
 - 1 AESH mutualisé (contrat de 20h) pour 2 enfants : 1 en MS à la maternelle et 1 à l'élémentaire.
- Possibilité d'accompagner jusqu'à 3 élèves.

3.5/ PAI

Les PAI à ce jour : 21 PAI dont 8 allergies alimentaires pour lesquels un panier repas fourni par la famille est obligatoire.



3.6/ Personnel municipal (ATSEM, temps de présence en classe, volantes)

ATSEM :

Selon le fonctionnement actuel, la Mairie met à disposition de chaque école 1 personne par classe de PS, 1/2 par classe de MS, ce qui ferait pour Guest 4,5 personnes.

Actuellement, 7 agents sont présents.

En début d'année, 3 ATSEM étaient absentes jusqu'au 27/09 mais elles ont été remplacées par les 3 ATSEMS volantes de la ville.

Après le 27/09, l'école s'est retrouvée en difficulté car 3 ATSEMS ont des restrictions médicales et ne peuvent donc pas effectuer certaines tâches ménagères. Ce qui provoque une surcharge de travail non négligeable pour les autres ATSEMS.

Actuellement, 1 ATSEM est également absente jusqu'au 15/11 et ne sera pas remplacée.

La Mairie a pris note des difficultés concernant les ATSEM et va réfléchir à une solution.

La Mairie doit faire face aux absences pour cause de maladie, personne vulnérable (la liste des vulnérabilités vient d'être revue et élargie) et rencontre des difficultés de recrutement.

Dans le contexte actuel, la priorité est donnée au ménage et désinfection, ce qui réduit le temps de présence dans les classes (classes de PS prioritaires) Le planning est géré par la responsable de site.

3.7/ Les travaux : réalisés et demandes pour l'année prochaine

L'année dernière, une enveloppe de 60 000 € a été attribuée pour les travaux de la maternelle René Guest. Les travaux suivants ont donc été réalisés :

- Changement du sol du réfectoire
- Changement de la structure de jeux et du revêtement de sol dans la cour des moyens/grands.
- Changement de dalles dans le préau et dans la salle de motricité
- 2 fenêtres dans le réfectoire
- Films occultant pour le dortoir de la classe 8 et 9

Les travaux demandés pour l'année prochaine :

- Repeindre la classe 6
- Repeindre la classe 9

3.8/ Les exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) + Incendie

Pour tout le groupe scolaire Guest :

- Le jeudi 26 novembre prochain à 15h30 aura lieu l'exercice d'évacuation incendie.
- Le jeudi 10 décembre prochain à 9h45 aura lieu le PPMS Alerte Attentat / Intrusion. Le but étant d'apprendre aux enfants à se cacher dans leur classe de manière ludique.



3.9/ Projet d'Ecole

Cette année, le projet d'Ecole portera sur la coopération entre les élèves.
Le 25 novembre prochain aura lieu une réunion entre les enseignants pour travailler sur ce projet.
Un rendu sera remis à l'inspectrice au mois de Mars 2021.
Une présentation aux parents pourra se faire si les conditions sanitaires le permettent.

3.10/ Classe mobile numérique

L'école a reçu une classe mobile numérique en 2020, avant le confinement.
Elle est composée d'un chariot mobile avec 15 tablettes Ipad et un ENI (écran numérique interactif).

À ce jour, tous les enseignants ont eu une formation pour l'utilisation des tablettes Ipad.
2 enseignantes volontaires (Mmes Salliou et Meski-Nacer) ont eu une formation pour l'utilisation de l'ENI.

Pour le moment, l'ENI a plutôt été utilisé en GS (classe 1 et 2) et en MS (classe 5).
Les tablettes ont surtout été utilisées en classe 1 et 1 classe de PS mais toutes les classes les utilisent un peu.
La classe 9 va mettre en place un projet sur la langue des signes avec les tablettes.

Les enseignants ont fait part à la Mairie d'un besoin de stylets et de casques.

La classe mobile numérique fonctionne bien à l'école.

3.11/ Les activités / Festivités / Partenariat

Activités :

- Décloisonnement des classes de GS tous les lundis, mardis et jeudis pour une durée de 45 minutes jusqu'à la fin de l'année :
 - o Mme Meski-Nacer : Cours d'anglais
 - o Mme Salliou : Cours de danse
 - o Mme Parent : Cours de sport / jeux collectifs
- Chorale avec les 3 classes de GS
- Tous les lundis matins, les GS bénéficient aussi de l'intervention d'Adélaïde (intervenante municipale), pour un cours de musique (éveil musical) de 45 minutes pour un semestre.
- Pas de piscine pour les GS cette année (difficulté avec les parents accompagnateurs, la désinfection des vestiaires et le fait que les classes ne doivent pas se chevaucher suppriment des créneaux horaires de piscine, les élémentaires sont donc privilégié car cela fait partie intégrante de leur programme...)

Festivités :

- Spectacle de Noël offert par M. le Maire prévu le vendredi 18 décembre 2020 matin (sous réserve de la situation sanitaire)



Partenariat :

- Association « Lire et Faire Lire » : sous réserve de la situation sanitaire, les bénévoles reviendront peut-être en janvier 2021.
- Pas de partenariat avec la résidence séniors cette année.
- Pour les GS, l'animation « petit déjeuner » avec une diététicienne de SOGERES sera maintenu mais ne se présentera pas sous la forme d'un buffet. Les dates sont à définir.
- Sous réserve de la situation sanitaire, une intervention buccodentaire pour les GS sera mise en place au printemps 2021.

3.12/ Organisation des récréations (nombre d'enseignants dans la cour, durée...)

Il y a 2 récréations d'une durée de 30 minutes par jour et par niveau :

- Pour les PS : 10h30-11h / 15h30-16h dans la cour des petits
- Pour les MS : 9h45-10h15 / 15h30-16h dans la cour des moyens / grands
- Pour les GS : 10h30-11h / 14h45-15h15 dans la cour des moyens / grands (à noter que la classe 7 est compté sur les horaires de GS)

Entre chaque récréation de MS et GS, il y a 15 minutes de battements pour le nettoyage des sanitaires.

Pour la surveillance des récréations, il y a 2 enseignants de service pour 3 classes.

Lorsqu'il pleut beaucoup, il n'est pas possible de mettre en place des activités sur le temps des récréations. Les enseignants ne sont pas en pause et ont besoin de temps pour préparer les classes, afficher des documents, faire des photocopies, appeler les parents si un enfant est malade... C'est pour ces raisons que les enfants peuvent regarder occasionnellement des dessins animés adaptés à leur âge pendant le temps de récréation.

A noter : Afin de diversifier les propositions aux enfants pendant les récréations, l'école est preneuse de DVD et de vélos à 2 roues.

La cantine se fait en 3 services :

- PS à 11h25
- MS à 12h10
- GS à 12h40

Avant la cantine, les enfants de MS et GS auront maintenant des activités avec les animateurs (bibliothèque, salle de motricité, préau...).

Après déjeuner :

- Les PS vont dans le dortoir.
- les MS sont accompagnées dans leurs classes par les animateurs et ils font un temps calme
- Les GS vont dans la cour.



3.13/ Point Covid (organisations et mesures prises à l'école)

- A ce jour, aucun adulte ni enfant n'a été cas confirmé dans l'école.
- Dans le protocole sanitaire, si on est un cas contact direct, il faut s'isoler 7 jours. Après les 7 jours, il faut faire le test PCR Covid-19. Si le test est négatif, le retour à l'école est possible.
- La fermeture de classe est possible si on a 3 cas confirmés de fratries différentes dans la même classe. C'est l'ARS qui prend la décision.
- La Covid ne sera pas abordé avec les enfants.
- Le rappel du lavage des mains est fait régulièrement.
- Les mesures mises en place dans l'école :
 - o Les parents n'entrent plus dans l'école
 - o 2 entrées pour l'arrivée à l'école :
 - Portail vert rue Sotteville pour les MS et les GS. L'accueil se fait en classe.
 - Entrée principale pour les PS. L'accueil se fait dans le réfectoire.
 - o Une seule sortie le soir par l'entrée principale (mesure de sécurité - plan Vigipirate renforcé) avec des points précis d'accueil dans le préau
 - o Les classes sont aérées régulièrement
 - o Nettoyage avec virucide pour les surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels comme les poignées de portes.
 - o Les sanitaires sont nettoyés 2 fois avec un virucide et une fois avec des produits standards par jour
 - o Brassage par niveau (PS, MS, GS). Les élèves ne se croisent pas.
 - o Déjeuner en 3 services par niveau
 - o Pour le goûter, les MS et les GS prennent leurs goûters dans des zones différentes bien définies. Installation au goûter dès 16h15. Le goûter est placé directement sur les tables. Les PS prennent le goûter au 2^{ème} service à 16h45. Avant le goûter, les PS sont accueillies au dortoir par des animateurs.
 - o Si un cas de Covid est confirmé à l'école, un affichage sera réalisé. Les parents des enfants asthmatiques ou avec des comorbidités seront rapidement prévenus si le cas confirmé est dans la classe de leurs enfants.

3.14/ Retour d'expérience sur la continuité pédagogique en distanciel

- Difficile au niveau matériel et disponibilité car les enseignants n'ont pas d'ordinateur fourni par l'Education Nationale. Utilisation de l'ordinateur personnel qui peut être partagé pour toute la famille.
- Pas le même niveau en informatique parmi les enseignants.
- La continuité pédagogique à distance est compliquée en maternelle car l'apprentissage est beaucoup basé sur le jeu et la manipulation. Il a donc fallu s'adapter.
- Point de difficulté avec la pression des parents qui ont fait beaucoup de comparaisons entre le travail proposé par les différents enseignants. Il a donc fallu rassurer les parents.
- Si une fermeture de classe ou d'école arrivait de nouveau, Mme Dupont serait favorable d'ouvrir l'école un jour pour que les parents puissent faire des photocopies.



3.15/ Application de la Mairie sur les réservations

- Sur le guichet numérique, il y a maintenant un calendrier avec le récapitulatif des réservations réalisées pour un enfant.
- Il n'y aura pas de retour arrière sur les délais de réservation actuellement à 72h, le projet est plutôt de passer à 8 jours afin d'avoir une action efficace sur le gaspillage alimentaire. Cette évolution ne sera pas mise en place en cours d'année mais à l'occasion d'une rentrée scolaire.
- Les demandes d'annulation des parents (absence enseignant, modification planning des parents dans le cadre du nouveau confinement) sont bien sûr traitées.
- Une certaine souplesse reste de mise pour le moment, mais à moyen terme, une tarification spécifique sera appliquée pour les réservations hors délai (date et tarification non définie à ce jour), mais les enfants seront toujours accueillis (aucun refus même en absence d'inscription).
- Les cas de force majeure seront toujours pris en compte.

3.16/ Présence régulière de la police devant l'école maternelle : quelles raisons ?

Avant le 2 novembre 2020, des incivilités d'automobilistes ont déclenché la présence plus régulière de la police (prise de sens interdit, stationnement en double file, ...).

Depuis, la présence régulière de la police est dû au fait que nous sommes aussi en plan Vigipirate renforcé.

3.17/ Bilan de la coopérative 2019/2020

- Solde au 1^{er} Septembre 2020 : 4 183,82€
- Les photos de classe ont rapportés 1 296,6€ / les 3 appels de dons ont rapporté 4 086€ / Le marché de Noël a rapporté 574,60€
- Cela a permis de faire des achats pour des activités éducatives : Noël, la galette des rois, de la peinture, de la pâte à modeler...
- Les dons au 1^{er} trimestre 2020 représentent 2 805€
- Chaque classe va recevoir prochainement 150€.

La séance est levée à 20h00

Secrétaires de séance : mesdames Royer (FCPE) et Moulager (Enseignante)